

## Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE2203 Développer des activités de lecture et d'écoute (avec			
Ancien Code	PERE2B23ACTLE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EEB2230		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Anne-Catherine CANARD</b> ( <a href="mailto:canardac@helha.be">canardac@helha.be</a> ) Caroline SOLEMÉ ( <a href="mailto:solemec@helha.be">solemec@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Séverine MULLER</b> ( <a href="mailto:mullers@helha.be">mullers@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Murielle VAN TRIENPONT</b> ( <a href="mailto:vantrienpontm@helha.be">vantrienpontm@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches liées à la didactique de la lecture, de l'écoute ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de différencier à bon escient ses approches didactiques et de proposer une didactique différenciée.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement

de :

1. Observer et analyser des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés (différenciation).
2. Concevoir et justifier des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés (différenciation).

### ***Liens avec d'autres UE***

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE2B23ACTLEA Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes) 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE2B23ACTLEA Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes) 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loerval@helha.be](mailto:edu-loerval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développer des activités de lecture et d'écoute (avec pistes)			
Ancien Code	13_PERE2B23ACTLEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEEB2231		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Murielle VAN TRIENPONT</b> ( <a href="mailto:vantrienpontm@helha.be">vantrienpontm@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches liées à la didactique de la lecture, de l'écoute ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

Au cours et/ou au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de différencier à bon escient ses approches didactiques et de proposer une didactique différenciée.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Observer et analyser des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés.
2. Concevoir et justifier des activités d'apprentissage en Savoir Lire et en Savoir Ecouter adaptées aux situations et aux publics donnés.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Notions de littérature de jeunesse et historique
  - Cercle de lecture
  - Cercle d'écoute
  - Défi lecture
  - Didactique de l'écoute et stratégies d'écoute
- Outils de différenciation

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mèleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

## Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichiers déposés sur Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation intègrera le travail journalier à raison de 20% et un examen oral à raison de 80%, chacune de ces parties étant obligatoire pour que l'épreuve soit considérée comme étant complète. En seconde session, l'ensemble de l'UE sera évaluée lors de l'examen oral.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	20		
Période d'évaluation			Exo	80	Exo	100

Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Le travail journalier du Q2 est repris lors de la session du Q3.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).